



131627 - Peut-on échapper à l'étreinte de la tombe ?

question

En parcourant des sujets religieux, je suis tombé sur cette phrase : « Il y aura dans la tombe une compression dont on aurait épargné Saad ibn Muadh, si quelqu'un devait y échapper » Une autre version ajoute : «Même lui (Saad) à propos duquel le Trône a chancelé et les portes du ciel se sont ouvertes et 70000 anges ont fait un témoignage favorables, a subi ladite compression avant d'être soulagé. » Ceci signifie-t-il que seul Saad ibn Muadh est parmi tous les humains qui échappe à la compression dans la tombe ? Tout musulman doit-il être exposé à cette compression, même s'il fait tout pour s'épargner le châtement dans la tombe ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

L'étreinte dans la tombe est la première épreuve dans l'étape transitoire (*Al-Barzakh*). Des textes clairs et authentiques reçus du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) l'attestent.

En voici quelques-uns :

1. D'après Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Certes, il y a dans la tombe une étreinte, et si quelqu'un en devait être épargné, ce serait Sa'd ibn Mouadh, » (Rapporté par Ahmed 6/55-98)

L'imam Al-'Iraqi a dit dans *Takhridj Al-Ihyaâ* (5/259) que la chaîne de transmission de ce hadith est bonne. L'imam Adh-Dhahabi a dit dans *As-Siyar* (1/291) que sa chaîne de transmission est forte. Cheikh Al-Albani a dit dans *As-Silsila As-Sahihah* (1695) : « En somme, le hadith, compte tenu de l'ensemble de ses voies de transmission et de ses preuves, est sans aucun doute authentique. » Il est jugé authentique aussi par les vérificateurs du *Mousnad* de l'imam Ahmed édité par la maison



d'édition *Ar-Rissala* (40/327).

2. D'après Ibn Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) le Messager d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit de Sa'd ibn Mouadh (Qu'Allah soit satisfait de lui) lorsqu'il est mort : « Voici celui pour qui le Trône divin a tremblé ! Les portes du ciel lui ont été ouvertes et soixante-dix mille anges ont participé à ses funérailles ! [Malgré cela] il a été étreint une étreinte [dans sa tombe], ensuite il en fut soulagé. » (Rapporté par An-Nassaï dans *As-Sounane* (2055) (4/100) mais il n'a pas jugé sa chaîne de transmission et l'a placé dans un chapitre intitulé : « L'étreinte de la tombe et sa pression. » Cet Hadith est jugé authentique par Al-Albani dans *Sahih An-Nassaï*.
3. D'après Abou Ayyoub (Qu'Allah soit satisfait de lui), après l'enterrement d'un enfant, le Messager d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Si quelqu'un devait échapper à l'étreinte dans la tombe, ce serait cet enfant. » (Rapporté par At-Tabarani dans *Al-Mou'djam Al-Kabir* (4/121).

L'imam Al-Hafedh ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a jugé authentique un hadith similaire dans *Al-Mataleb Al-'Alia* (13/44)

Ce Hadith est jugé authentique par Al-Haïthami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans *Madjmou' Az-Zawaïd* (3/47) et par Al-Albani dans *As-Silsila As-Sahihah* N° 2164.

L'imam Al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a rapporté dans son livre *At-Tadhkira fi Ahwal Al-Mawta wa Oumour Al-Akhira* (p.323), dans le chapitre intitulé "À propos de l'étreinte dans la tombe qui s'applique même au pieux." d'autres textes relatifs au sujet mais qui sont pour la plupart faibles et reprouvés.

L'imam Ibn Al-Djawzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), à son tour, a cité dans *Al-Mawdhou'at* (3/231), un grand nombre de textes relatifs au sujet, placés dans un chapitre intitulé "L'étreinte dans la tombe." Les textes vérifiés que nous avons déjà cités suffisent s'il plaît à Allah.

Deuxièmement :



Il existe une divergence d'opinions entre les ulémas sur le cas du croyant : subira-t-il l'étreinte de la tombe ou pas ? Et comment serait son état s'il va la subir ?

On est en face de deux avis :

Le premier avis :

L'étreinte de la tombe affectera chaque croyant et s'intensifiera pour chacun d'eux. Cependant, le croyant pieux en sera soulagé très rapidement et aura sa tombe élargie, et donc le châtement ne durera pas longtemps. Quant au pervers, l'étreinte se resserre sur lui et l'étroussure de sa tombe se prolongera en fonction de ses péchés et de ses actes de désobéissance.

Abou Al-Qassem As-Sa'di (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « N'échappera à l'étreinte dans la tombe ni pieux ni dépravé. Toutefois, la différence entre le musulman et le mécréant réside dans la persistance de l'étreinte pour le mécréant, tandis que le croyant l'éprouve au premiers instants dans la tombe avant d'en être soulagé. »

L'imam Al-Hakim At-Tirmidhi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La cause de cette étreinte est que tout un chacun a commis un péché, et l'étreinte en est la sanction, puis la miséricorde l'atteindra. » Extrait de *Hachiyat As-Souyouti 'Ala Sounane An-Nassaï* (3/292) L'imam Ar-Ramli l'a cité dans ses *Fatawa* (4/210).

Le deuxième avis :

L'étreinte dans la tombe affecte les croyants pieux, mais c'est une étreinte de tendresse et de compassion, sans mal, ni douleur. Quant aux musulmans désobéissants, ils subiront une étreinte plus forte proportionnelle à l'importance de leurs péchés et leurs mauvais actes.

L'imam Mohammed At-Taïmi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « On disait que l'étreinte dans la tombe est à l'origine un geste maternel. Car la terre est la mère de tous les humains dans la mesure où ils ont été créés à partir d'elle. Après une longue absence, ils y retournent. Alors, elle les serre comme une mère bienveillante et affable serre son enfant après une longue séparation. Elle serre celui qui a obéi à Allah, le Très-Haut, avec douceur et



compassion, tandis que celui qui a désobéi à Allah, le Très-Haut, elle le serre avec violence, car elle est en colère contre lui. »

L'imam As-Souyouti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a cité ce texte dans son commentaire marginal sur *Sounane An-Nassaï* (3/292) d'après une version rapportée par Ibn Abi Ad-Dounia. Il l'a encore cité dans *Bouchra Al-Kaïib Biliqaâ Al-Habib* : p.5 dans le chapitre intitulé "Rappel de l'allègement de l'étreinte dans la tombe pour le croyant."

On a rapporté d'après Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) dans le même sens un hadith *Marfou'* (*Hadith* dont la chaîne de rapporteurs remonte jusqu'au Prophète Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) en ces termes : « Ô Messager d'Allah ! Depuis le jour où tu m'as parlé des voix de *Moukhar* et *Nakir* (les deux anges qui interrogent le mort sur sa foi dans la tombe lorsque se termine le cortège funèbre) et de la pression de la tombe, je ne me sens plus bien. Ô Aïcha ! Les voix de *Moukhar* et *Nakir* sont pour les croyants comme l'est *Al-Ithmid* (type spécifique de Kohl) pour les yeux. Et l'étreinte de la tombe sur le croyant est comme celle d'une mère bienveillante à qui son fils se plaint d'un mal de tête, et qui caresse doucement sa tête. Mais malheur aux incroyables qui doutent d'Allah le Très-Haut ! Ils seront étreints dans leurs tombes comme un œuf écrasé sur un rocher. » (Rapporté par Al-Baïhaqi dans *Ithbat 'Adhab Al-Qabr* : p.85, N° 116 et par Ad-Daïlami dans *Mousnad Al-Firdaws* N°3776.

La chaîne de transmission de cette version comporte Al-Hassan Ibn Abi Dja'far et Ali Ibn Abi Zaïd Ibn Djad'an qui sont jugés faibles, et donc ce hadith est jugé faible. Ce hadith est dit avoir été rapporté par Ibn Mandah et Ibn An-Nadjar mains ne je l'ai pas vérifié.)

L'imam Al-Hafedh Adh-Dhahabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Cette étreinte n'a rien à voir avec le châtement dans la tombe. C'est plutôt une douleur que le croyant éprouve, semblable à la douleur de la perte d'un enfant ou d'un être cher en ce monde, à la souffrance de la maladie, à l'angoisse du départ de l'âme, aux tourments de l'interrogatoire dans la tombe et de l'épreuve qui s'y déroule, à la douleur causée par les pleurs de sa famille sur lui, à la souffrance de la Résurrection, à l'angoisse de la situation au Jour du Jugement et de son effroi, à l'horreur de passer par-dessus de l'Enfer, et ainsi de suite. Toutes ces afflictions peuvent toucher le serviteur



d'Allah, alors qu'elles ne font pas partie ni du châtement de la tombe ni de celui de l'Enfer. Mais Allah, le Très-Haut, soulage le croyant pieux dans certaines de ces épreuves, voire dans toutes. Et le croyant ne connaîtra la paix qu'en rencontrant son Seigneur le Très-Miséricordieux.

Sous ce rapport, Allah le Très-Haut dit : « Et avertis-les du jour du regret. » (Coran : 19/39) et Il dit : « Et avertis-les du jour qui approche, quand les cœurs remonteront aux gorges... » (Coran :40/18)

Nous implorons Allah, le Très-Haut, Son pardon et Sa miséricorde cachée. Et malgré ces secousses, Sa'd Ibn Mouadh (Qu'Allah soit satisfait de lui) est parmi ceux dont nous savons qu'il sera accueilli au Paradis et qu'il est l'un des plus hauts martyrs, qu'Allah soit satisfait de lui. On dirait que tu pensais, ô untel, que le gagnant ne subira pas d'horreurs dans les deux demeures (ici-bas et dans l'au-delà), ni de frayeur, ni de douleur, ni de peur ?! Implore ton Seigneur qu'il t'accorde la paix, et qu'Il nous rassemble dans le groupe de Sa'd. » Extrait de *Siyar A'lam An-Noubala* (292-1/290).

Le Malikite cheikh An-Nafrawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « S'agissant de l'étreinte dans la tombe, elle est inévitable même si elle sera subie différemment. » Extrait de *Al-Fawakih Ad-Dawani* (2/688).

Cheikh Ibn Outhéïmine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Ce hadith c'est-à-dire le hadith (Le tombeau a serré Sa'd dans une étreinte...) est célèbre parmi les ulémas. Et si on considère qu'il est authentique, on doit savoir que l'étreinte de la terre pour le croyant est une étreinte de miséricorde et de compassion, comme une mère qui serre son enfant contre sa poitrine. Tandis que son étreinte pour le mécréant est une étreinte de châtement, qu'Allah nous en préserve.

En effet, le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) nous a informés qu'une fois l'homme enterré, deux anges viendront lui poser trois questions fondamentales : Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? Qui est ton Prophète ? Le croyant répond : "Mon Seigneur est Allah, ma religion est l'Islam et mon Prophète est Mohammed." Je demande à Allah de faire que ma réponse et la vôtre soient les mêmes que celles-ci.



Quant à l'hypocrite ou l'apostat (Puisse Allah nous en préserver ainsi que vous) ils répondront : "Ha, ha, je ne sais pas. J'ai entendu les gens dire des propos, et je les ai répétés !" Alors sa tombe se resserre sur lui si fortement que ses côtes s'enfoncent les unes dans les autres, qu'Allah nous en préserve. Il existe bel et bien une différence entre l'étreinte exercée sur le croyant et celle appliquée au mécréant. » Extrait succinct de *Liqaat Al-Bab Al-Maftouh* (Liqaa N° 161, question N° 17).

Il nous semble, même si Allah le sait mieux, que le premier avis sur le sujet est le mieux argumenté parce que clairement attesté dans la Sunna et qu'aucun croyant, et à plus forte raison les autres, n'échappera à l'étreinte dans la tombe. Et cela indique l'intensité de cette étreinte, et qu'elle entraîne une douleur qui affecte celui que sa tombe serre, bien que les gens diffèrent à cet égard, chacun selon ses œuvres et sa situation. Et c'est pourquoi Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a mentionné l'étreinte de la tombe parmi les causes du pardon des péchés, en disant : « La huitième cause est ce qui se produit dans la tombe comme tentation, pression et terreur, car cela fait partie de ce qui expie les péchés. » Extrait de *Madjmou' Al-Fatawa* d'Ibn Taïmiyya (7/500).

Soulignons que le hadith mentionné dans la question ne signifie pas que Sa'd (Qu'Allah soit satisfait de lui) est le seul à échapper à l'étreinte dans la tombe, comme le croit l'auteur de la question. C'est plutôt une précision que Sa'd (Qu'Allah soit satisfait de lui) n'y a pas échappé, alors qu'il était le plus digne de tous pour en être sauvé, s'il y avait quelqu'un qui devait l'être.

Voir la réponse à la question N° [71175](#).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.